

Noctule de Leisler – *Nyctalus leislerii*

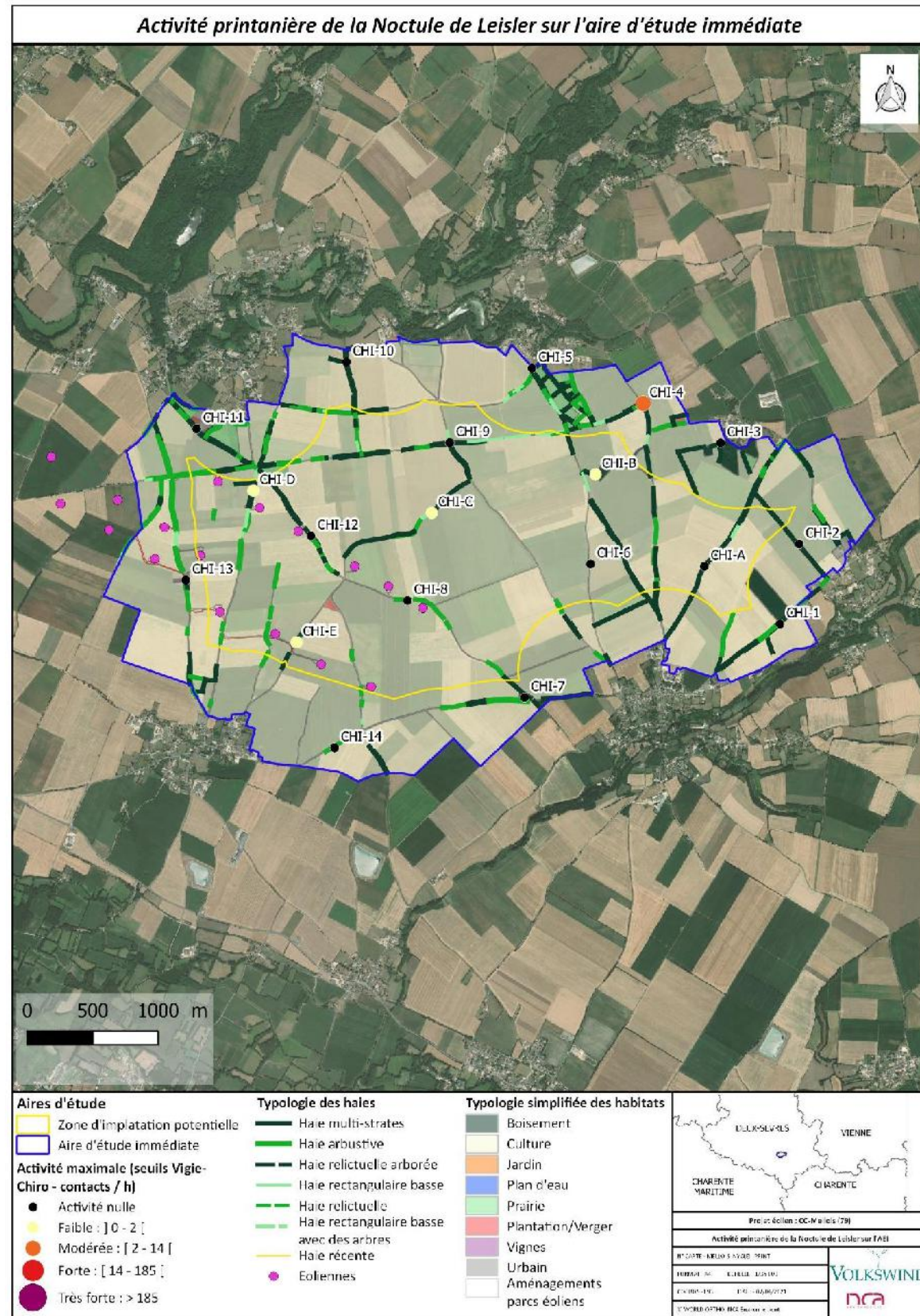


Figure 122 : Activité printanière de la Noctule de Leisler sur l'aire d'étude immédiate

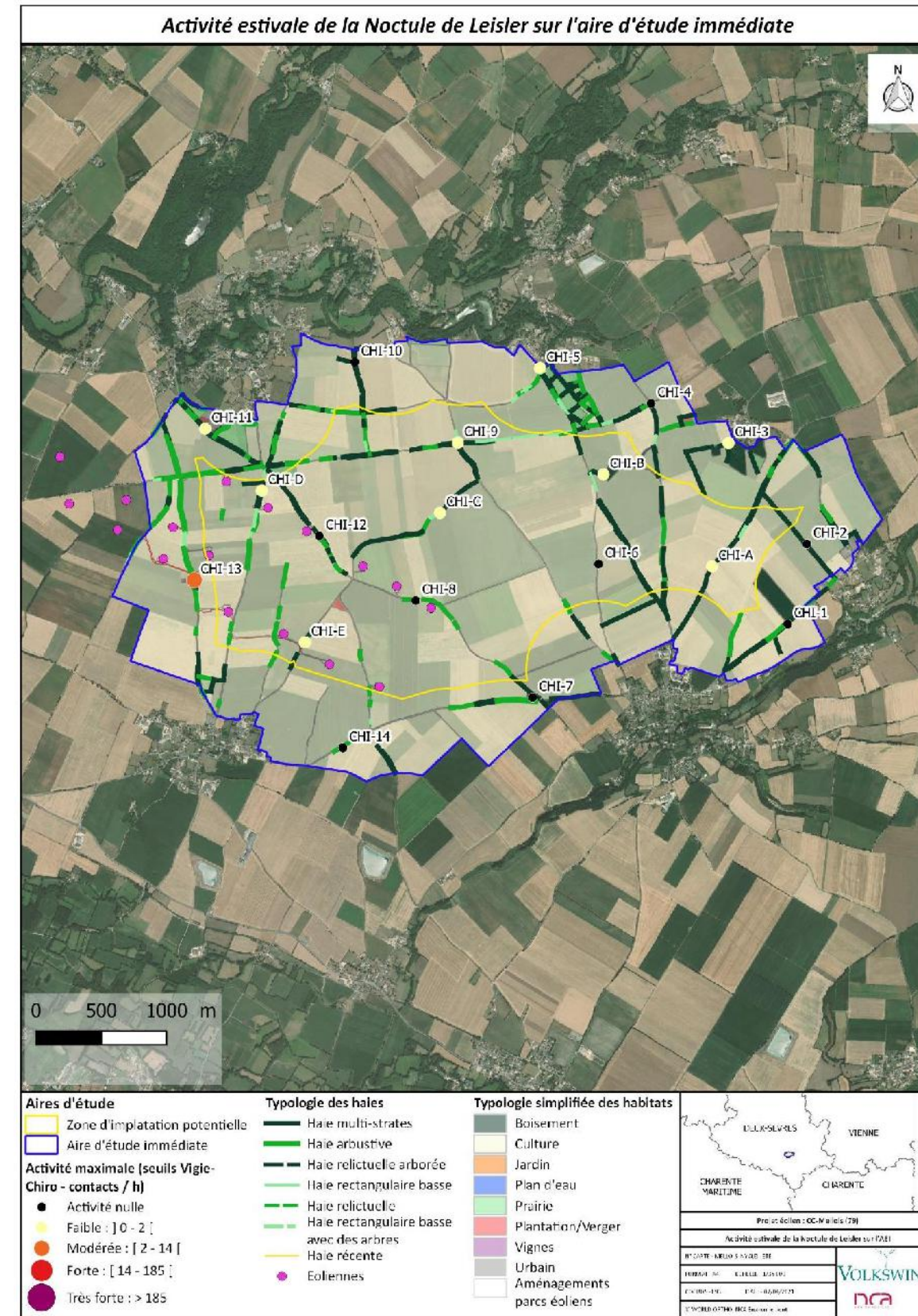
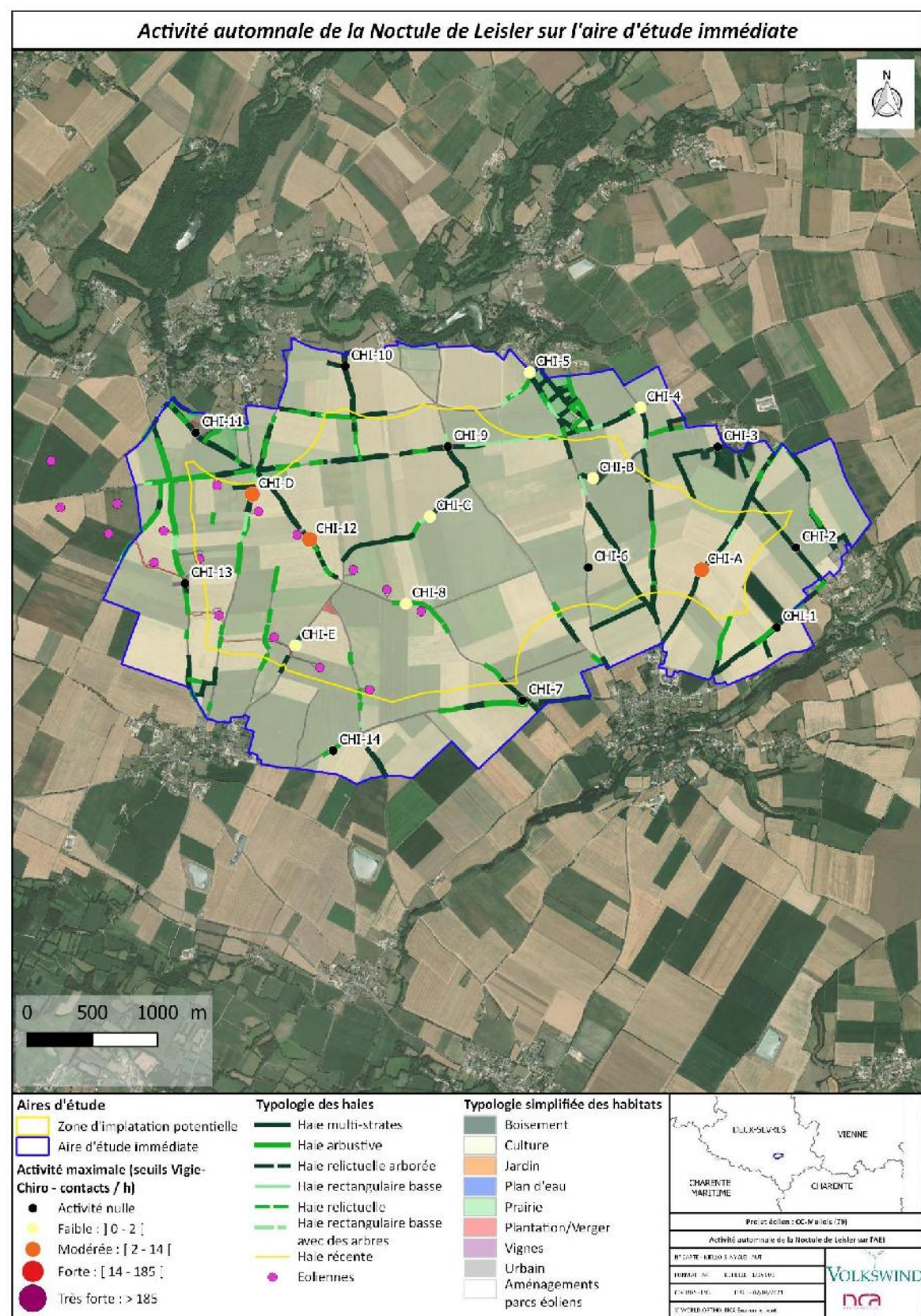


Figure 123 : Activité estivale de la Noctule de Leisler sur l'aire d'étude immédiate



Noctule de Leisler - Laurent Arthur

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Quasi-menacée (NT)
Liste rouge régionale	Quasi-menacée (NT)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez rare

La Noctule de Leisler est rare dans le nord, l'ouest et le nord-ouest de la France et relativement abondante dans le sud-est. Elle gîte en été dans des cavités arboricoles et est quelquefois retrouvée dans des combles de bâtiments. Ses territoires de chasse sont variés, mais elle s'alimente préférentiellement dans des milieux boisés (forêts caduques ou mixtes, étangs forestiers, etc.). Il n'est pas non plus rare de la contacter en survol de plaines céréalières. A l'instar de la Noctule commune, elle effectue un vol de haute altitude et chasse au-dessus des canopées. D'après Arthur et Lemaire (2015), les populations de cette espèce sont considérées comme trois fois moins denses que celles de la Noctule commune dans l'ouest de l'Europe. En France, les populations sont en augmentation vers le sud-est. Espèce migratrice, ce sont essentiellement les femelles qui effectuent de longs trajets entre les sites d'hivernage et de mise bas (des centaines de kilomètres, avec un record de 1 567 km). Les déplacements en période d'estivage sont également importants : de 6 à 50 changements de gîtes au cours d'un seul été.

Au sein de l'AEI, ses habitats de chasse sont globalement présents, à l'inverse de ses habitats de gîtes (boisements).

Cette espèce a été détectée sur l'ensemble des saisons. L'activité est toutefois globalement faible et diffuse au printemps et en été. Une activité modérée a tout de même été mesurée au printemps sur le point CHI-4, positionné entre deux boisements, et en été sur le point CHI-13, au niveau d'une petite parcelle de vigne et entre plusieurs éoliennes. À l'inverse, des activités modérées ont été enregistrées en automne, ce qui correspond à son comportement migrateur. En effet il est probable que cette espèce survole le site lors du transit automnal au vu du nombre de point où elle a été contactée même dans de faible proportion. Il est important de rappeler que cette espèce migratrice est particulièrement sensible à l'éolien de part son comportement de haut vol et migrateur. Malgré sa distance de détection importante, la Noctule de Leisler est parfois difficilement détectable lors des écoutes au sol.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité forte (LRR : NT et statut régional : Assez rare) ;
- Un enjeu habitat fort (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat) ;
- Une occurrence forte (l'espèce a été contactée 9 nuits) ;
- Un seuil Vigie-Chiro faible (printemps et été) à modéré (automne) ;
- Une activité globale faible (printemps et été) à modérée (automne).

L'enjeu fonctionnel de l'AEI qui en résulte est donc modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale			Enjeu fonctionnel AEI		
		Printemps	Été	Automne	Printemps	Été	Automne
Forte	Fort	Faible	Faible	Modérée	Modéré	Modéré	Modéré

Figure 124 : Activité automnale de la Noctule de Leisler sur l'aire d'étude immédiate

Noctule commune – *Nyctalus noctula*

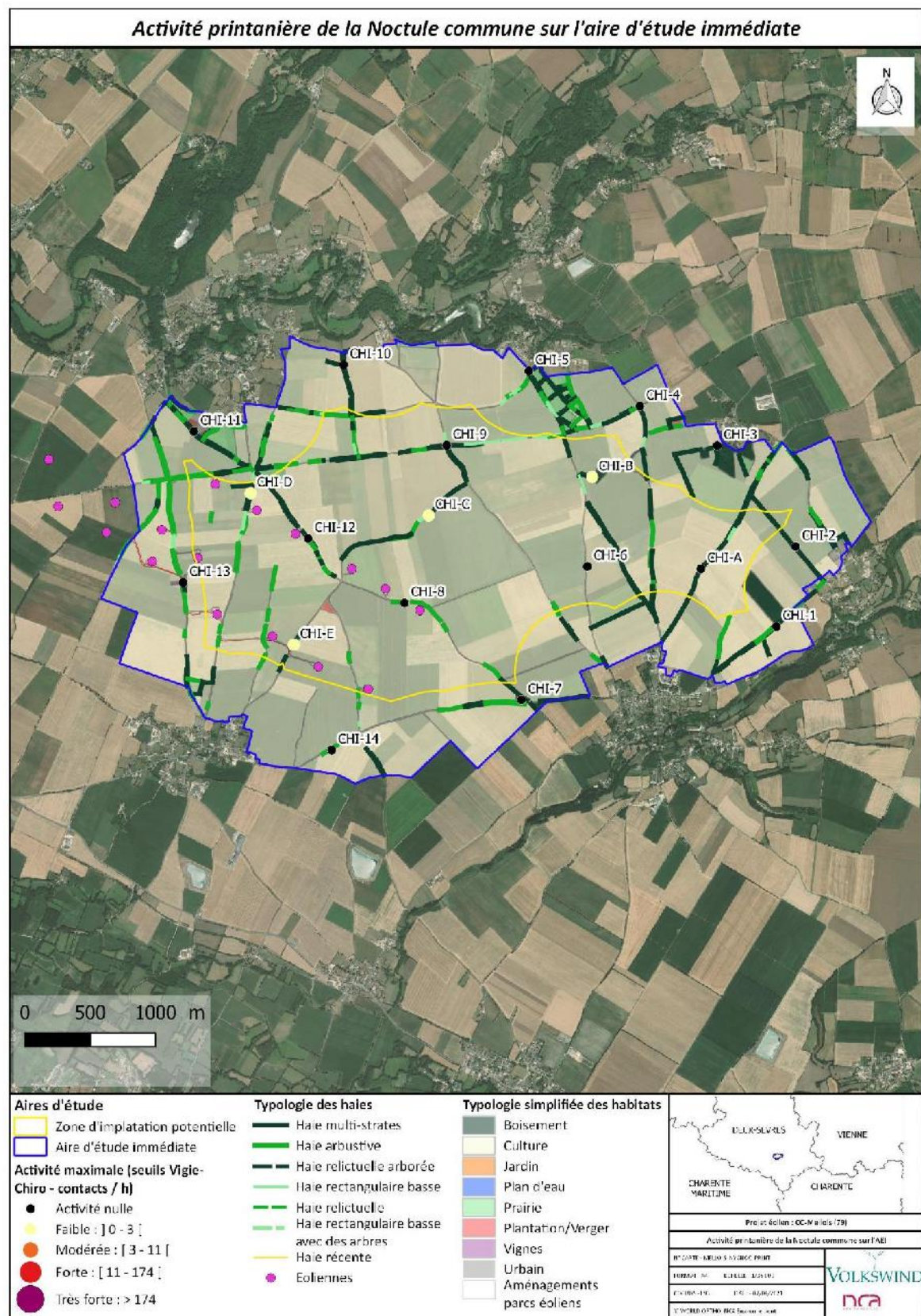


Figure 125 : Activité printanière de la Noctule commune sur l'aire d'étude immédiate

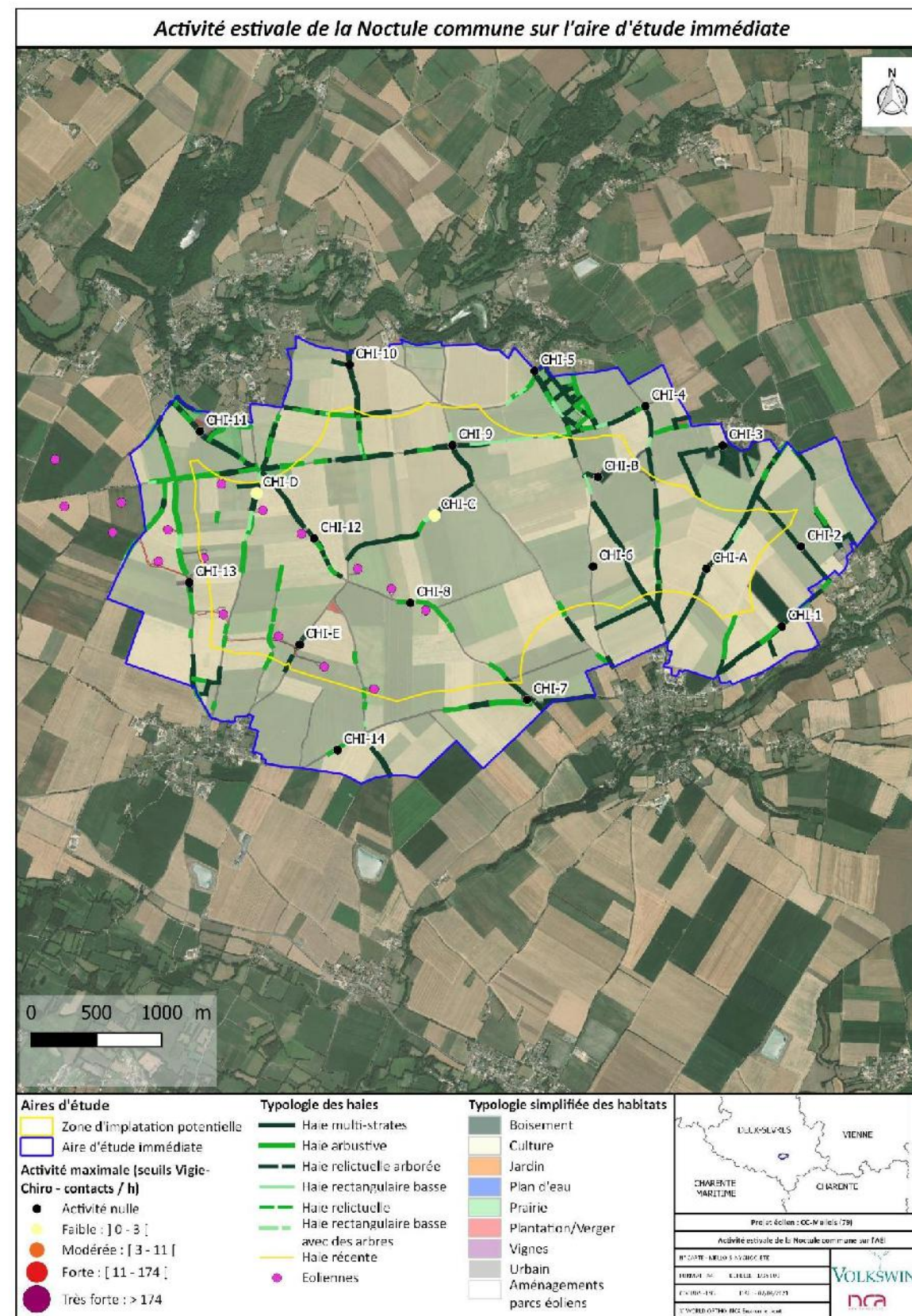


Figure 126 : Activité estivale de la Noctule commune sur l'aire d'étude immédiate

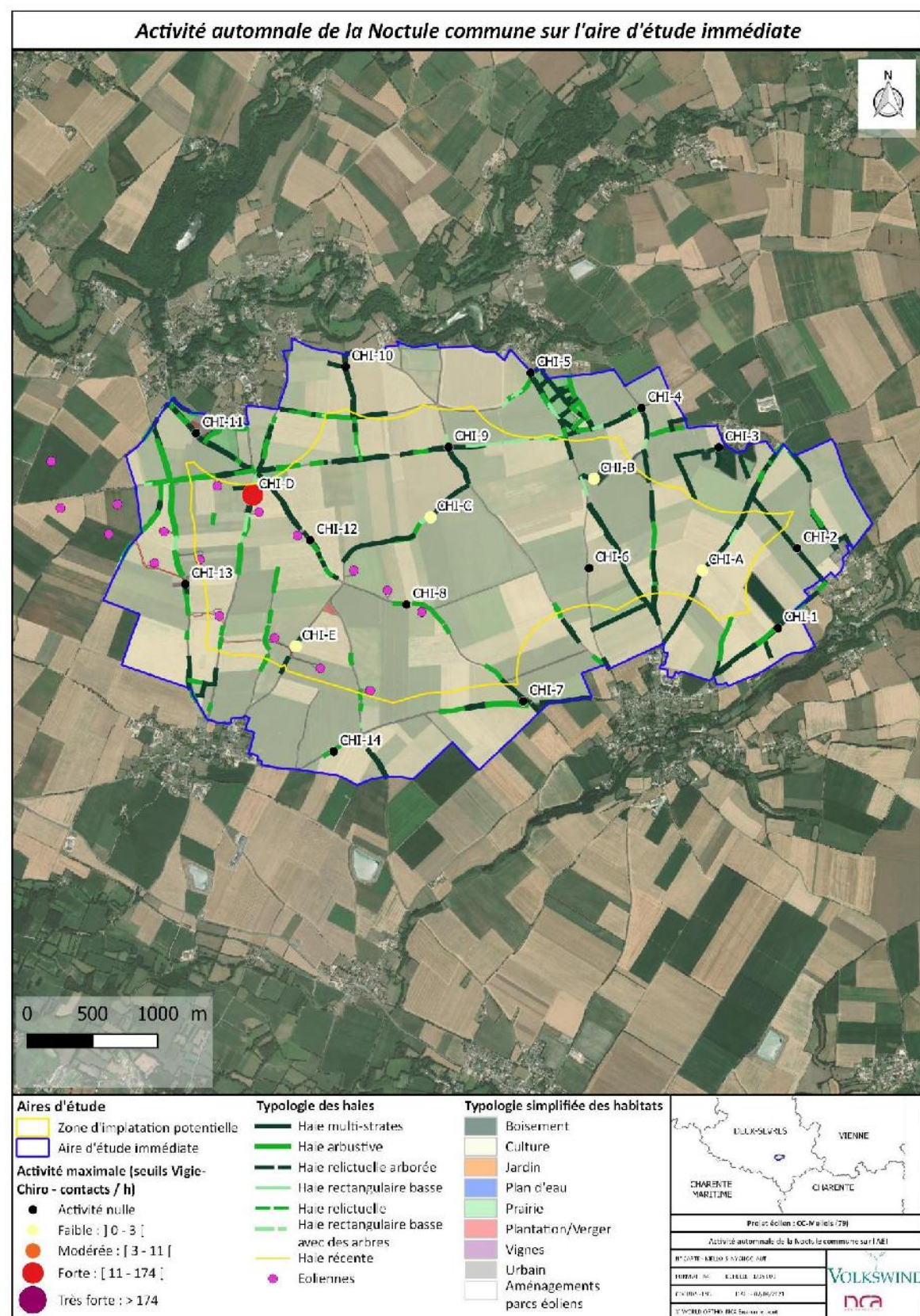


Figure 127 : Activité automnale de la Noctule commune sur l'aire d'étude immédiate



Noctule commune - LPO Rhône-Alpes

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Vulnérable (VU)
Liste rouge régionale	Vulnérable (VU)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez commun

Cette chauve-souris est commune dans tout le centre-ouest de la France et se fait plus rare au nord et sur le littoral. C'est une espèce de haut vol qui chasse dans les milieux forestiers, les prairies et au-dessus des étangs. Elle fait également partie des espèces qui sortent en début de soirée. Concernant la migration, la Noctule commune est capable de parcourir des centaines de kilomètres et se retrouve parfois en grand groupe d'individus pour migrer. Elle utilise les cavités arboricoles comme gîtes d'été. Les connaissances sur les populations de cette espèce sont encore lacunaires. Des suivis réalisés à l'aide de la pose de nichoirs artificiels permettent de pallier peu à peu ce manque.

Les études récentes sur cette espèce (programme Vigie-Chiro, 2020) montrent des résultats préoccupants, avec une chute importante des populations. Cette espèce est particulièrement sensible à l'éolien de par son comportement de haut vol, comme la Noctule de Leisler. Les dernières analyses de l'état des populations de Noctule commune montrent une chute importante des effectifs depuis maintenant environ une dizaine d'années (MNHN, 2021). Il est donc nécessaire de prendre en compte ces chiffres afin de garantir la pérennité de cette espèce dans les années à venir.

Les habitats de chasse (forêt, prairie, étang) et de gîte (cavité arboricole) de la Noctule commune sont peu présents au sein de l'AEI.

La Noctule commune a été contactée lors des trois saisons, avec une activité faible et ponctuelle au printemps et en été. En automne, un point présente une activité forte : il s'agit du point CHI-D, au croisement de plusieurs haies multi-strates et d'un petit boisement. Hormis ce point, l'activité semble assez diffuse sur l'AEI.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité forte (LRR : VU et statut régional : Assez commun) ;
- Un enjeu habitat fort (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat) ;
- Une occurrence très forte (l'espèce a été contactée au moins 10 nuits) ;
- Un seuil Vigie-Chiro faible (printemps et été) à fort (automne) ;
- Une activité globale faible (printemps et été) à forte (automne).

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors modéré à fort.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale			Enjeu fonctionnel AEI		
		Printemps	Été	Automne	Printemps	Été	Automne
Forte	Fort	Faible	Faible	Forte	Modéré	Modéré	Fort

Sérotine commune – *Eptesicus serotinus*

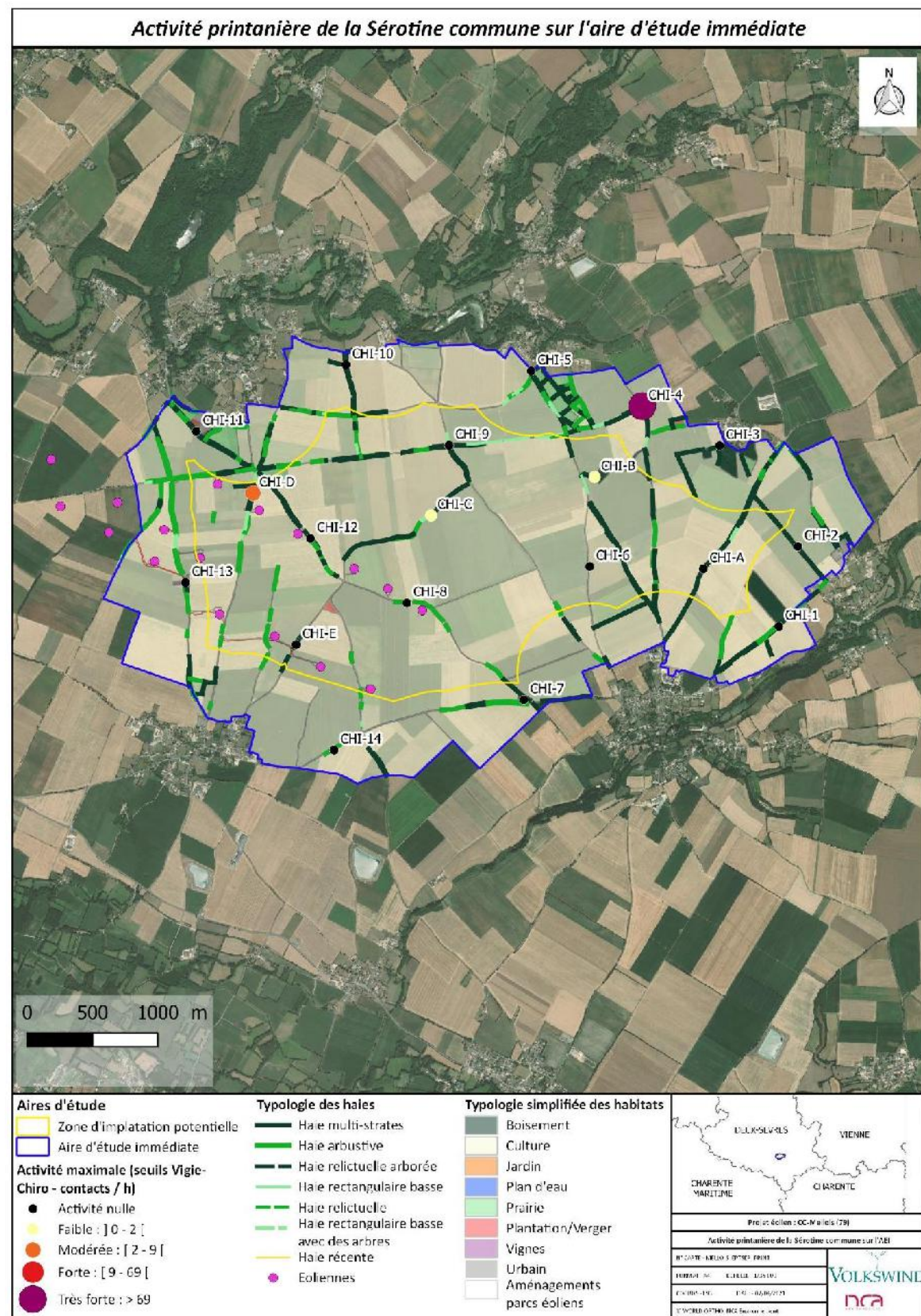


Figure 128 : Activité printanière de la Sérotine commune sur l'aire d'étude immédiate

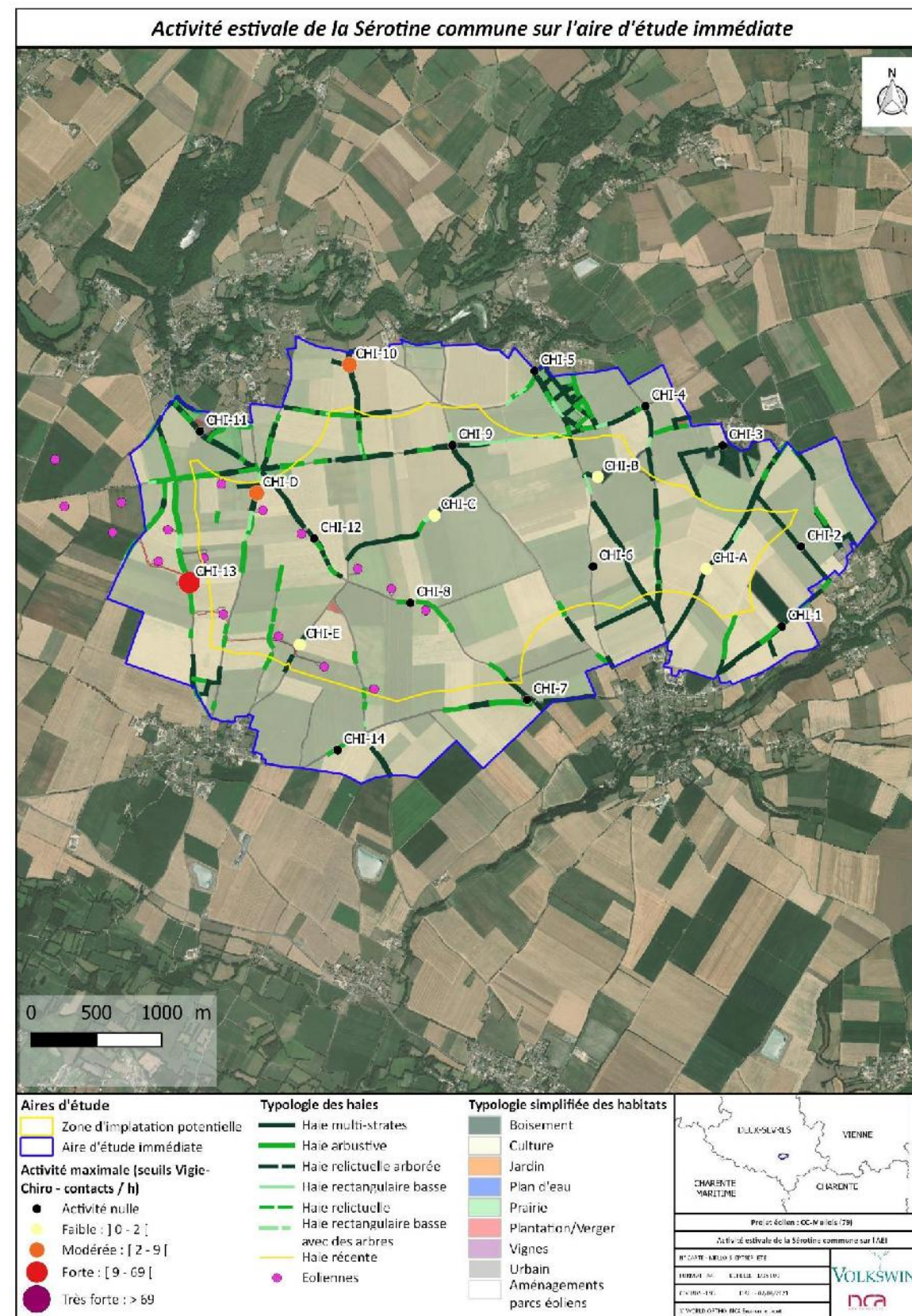
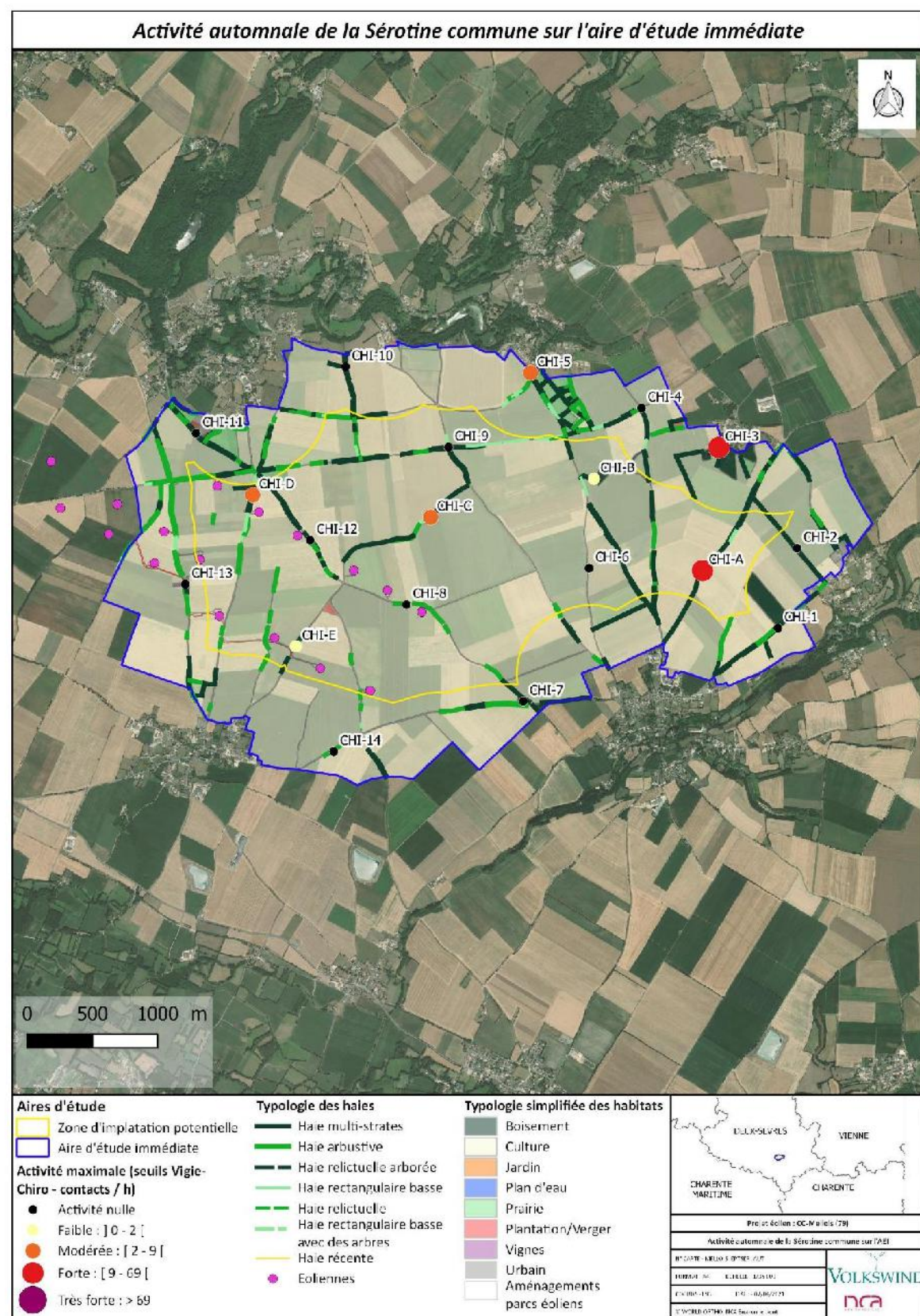


Figure 129 : Activité estivale de la Sérotine commune sur l'aire d'étude immédiate



Sérotine commune - Gilles San Martin

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Quasi-menacée (NT)
Liste rouge régionale	Quasi-menacée (NT)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Commun

Cette chauve-souris de grande taille est présente sur l'ensemble du territoire français. Inféodée aux milieux semi-ouverts, elle chasse dans les bocages, les zones humides, le long des lisières et dans les allées de sous-bois. La période de chasse est concentrée en première partie de nuit et elle rejoint ses territoires de chasse en volant à hauteur de végétation. C'est une espèce lucifuge qui passe l'été dans les bâtiments non éclairés. C'est une espèce qui est relativement plastique en termes de préférence de milieu. Elle exploite les plaines, mais également les bocages, les villes et apprécie fortement les milieux mixtes. De nombreuses colonies sont recensées, comme par exemple dans le Cher ou une estimation des populations donne un minimum de 6 000 individus sur une surface de 7 000m².

Espèce casanière, ses déplacements entre gîtes d'été et d'hivers sont faibles, de l'ordre d'une cinquantaine de kilomètres au maximum.

Les zones bâties à proximité immédiate de l'AEI peuvent présenter un potentiel pour le gîte de cette espèce. Ses territoires de chasse sont présents sur l'AEI.

La Sérotine commune a été contactée à chaque saison. Une activité très forte a été enregistrée au printemps sur le point CHI-4 (entre deux boisements reliés par plusieurs haies). Le même constat est visible en été et en automne : des activités fortes ont été enregistrées sur différents points, respectivement CHI-13 en période estivale et CHI-3 et CHI-A en période automnale.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

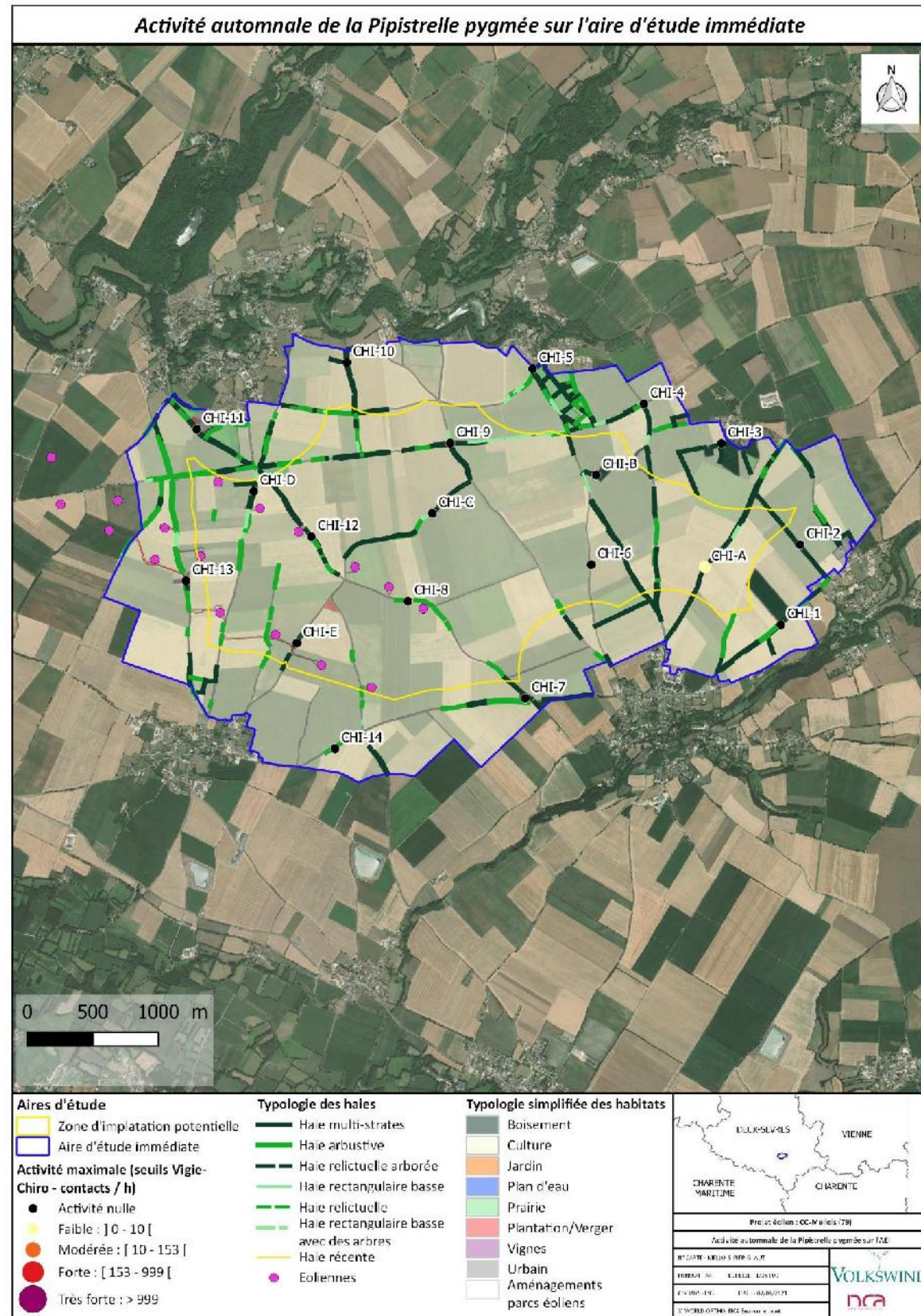
- Une patrimonialité faible (LRR : NT et statut régional : Commun) ;
- Un enjeu habitat fort (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat) ;
- Une occurrence très forte (l'espèce a été contactée au moins 10 nuits) ;
- Un seuil Vigie-Chiro modéré (au printemps et en été) à fort (en automne) ;
- Une activité globale modérée (au printemps et en été) à forte (en automne).

L'enjeu fonctionnel de l'AEI qui en résulte est donc modéré à fort.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale			Enjeu fonctionnel AEI		
		Printemps	Été	Automne	Printemps	Été	Automne
Faible	Fort	Modérée	Modérée	Forte	Modéré	Modéré	Fort

Figure 130 : Activité automnale de la Sérotine commune sur l'aire d'étude immédiate

Pipistrelle pygmée – *Pipistrellus pygmaeus*



Pipistrelle pygmée – Laurent Arthur

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Données insuffisantes (DD)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Très rare

C'est la plus petite chauve-souris d'Europe. Elle est surtout abondante dans le pourtour méditerranéen et se retrouve localement en Alsace et dans la partie Ouest de la France. Elle chasse préférentiellement à proximité d'un plan d'eau ou d'une zone humide. Elle passe généralement l'été dans les milieux forestiers, sous des écorces d'arbres. En Poitou-Charentes, cette espèce est captée de temps en temps, mais les connaissances sur les populations sont très lacunaires. Sa présence reste encore considérée comme erratique.

Son habitat de chasse n'est pas présent sur l'AEI (espèce inféodée aux ripisylves, plans d'eau et rivières). Son habitat de gîte apparaît également peu présent au sein de l'AEI (boisements).

La Pipistrelle pygmée n'a été contactée qu'en automne sur le point CHI-A, au niveau d'une double haie multi-strates reliant un village et un boisement. C'est une espèce rare dans la région ; il s'agit probablement d'un contact sporadique en transit.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité forte (LRR : DD et statut régional : très rare) ;
- Un enjeu habitat faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat) ;
- Une occurrence très faible (contactée sur une unique nuit - 11/08/2020) ;
- Un seuil Vigie-Chiro faible en automne uniquement ;
- Une activité globale très faible.

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est donc très faible.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale			Enjeu fonctionnel AEI		
		Printemps	Été	Automne	Printemps	Été	Automne
Forte	Faible	Non contactée	Non contactée	Très faible	Non contacté	Non contacté	Très faible

Figure 131 : Activité automnale de la Pipistrelle pygmée sur l'aire d'étude immédiate

VIII. 9. Synthèse des enjeux des espèces de Chiroptères

Au total, **19 espèces** ont pu être identifiées de façon certaine. A cela s'ajoute quelques individus dont la détermination s'est arrêtée au genre (*Myotis* et *Plecotus*).

Tableau 84 : Synthèse des enjeux chiroptérologiques au sein de l'aire d'étude immédiate et ses alentours

	Nom français	Nom scientifique	Statut réglementaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Statut régional (PRA 2013-2017)	Habitat-type de chasse	Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale			Enjeu fonctionnel AEI			Enjeu fonctionnel discriminant
										Printemps	Eté	Automne	Printemps	Eté	Automne	
Minioptéridés	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	PN - DH2-4	VU	CR	Rare	Lisière	Très forte	Modéré	NC	Très faible	Très faible	NC	Très faible	Très faible	Très faible
Rhinolophidés	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN - DH2-4	LC	VU	Commun	Forestier	Modérée	Fort	Forte	Très forte	Faible	Fort	Très fort	Modéré	Très fort
	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN - DH2-4	LC	NT	Commun	Forestier	Faible	Fort	Forte	Forte	Forte	Fort	Fort	Fort	Fort
Vespertilionidés	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	PN - DH4	NT	NT	Commun	Lisière	Faible	Fort	Modérée	Forte	Forte	Modéré	Fort	Fort	Fort
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	PN - DH4	LC	NT	Assez commun	Lisière	Faible	Fort	Faible	Forte	Modérée	Modéré	Fort	Modéré	Fort
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	PN - DH4	LC	DD	Très rare	Lisière	Forte	Faible	NC	NC	Très faible	NC	NC	Très faible	Très faible
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	PN - DH4	NT	NT	Commun	Lisière	Faible	Fort	Modérée	Modérée	Forte	Modéré	Modéré	Fort	Fort
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	PN - DH4	VU	VU	Assez commun	Aérien	Forte	Fort	Faible	Faible	Forte	Modéré	Modéré	Fort	Fort
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	PN - DH4	NT	NT	Assez rare	Aérien	Forte	Forte	Faible	Faible	Modérée	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Modérée	Modérée	Faible	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
	Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez rare	Forestier	Forte	Modéré	Faible	Forte	Forte	Faible	Modéré	Modéré	Modéré
	Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Modéré	Faible	Très faible	Très faible	Faible	Très faible	Très faible	Faible
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Faible	Forte	Modérée	Modérée	Fort	Modéré	Modéré	Fort
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	PN - DH4	LC	EN	Commun	Forestier	Modérée	Faible	Modéré	Forte	Forte	Faible	Modéré	Modéré	Modéré
	Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Forte	Forte	Forte	Fort	Fort	Fort	Fort
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	PN - DH2-4	NT	NT	Assez rare	Forestier	Forte	Modéré	NC	Très faible	Faible	NC	Très faible	Faible	Faible
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez rare	Forestier	Forte	Très fort	Modérée	Modérée	Modérée	Fort	Fort	Fort	Fort
	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	PN - DH4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modéré	Faible	NC	Très faible	NC	NC	Très faible	NC	Très faible
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastella</i>	PN - DH2-4	LC	LC	Assez commun	Forestier	Modérée	Fort	Forte	Forte	Forte	Fort	Fort	Fort	Fort

Légende :

NC : Non contacté lors de la saison

PN : Protection nationale ; DH 2 et/ou 4 : annexe II et/ou annexe IV de la Directive Européenne « Habitats-Faune-Flore ».

Liste Rouge Nationale (2017) : CR = danger critique d'extinction, EN = en danger, VU = vulnérable, NT = quasi-menacée, LC = préoccupation mineure.

Liste rouge Poitou-Charentes (2018) : CR = danger critique d'extinction, EN = en danger, VU = vulnérable, NT = quasi-menacée, LC = préoccupation mineure, DD = données insuffisantes.

VIII. 10. Localisation des zones à enjeux pour la conservation des Chiroptères

Les zones à enjeu pour les Chiroptères au sein de l'aire d'étude immédiate ont été classées suivant 4 catégories :

Enjeu faible : zone faiblement exploitée par les espèces, pas ou peu de données relatives au transit, habitat dégradé ou à très faible potentiel. Corridor de faible intérêt.

Enjeu moyen : activité de chasse et/ou de transit constatée, mais relativement modérée. Habitats présentant quelques potentialités pour le gîte. Corridors d'intérêt modéré.

Enjeu fort : activité marquée pour la chasse et le transit avec un habitat globalement favorable pour le gîte. Corridor de déplacement indéniable au regard des habitats et autres corridors limitrophes.

Enjeu très fort : activité marquée pour la chasse et le transit avec un habitat favorable pour le gîte. Corridor de déplacement indéniable au regard des habitats et autres corridors limitrophes.

La cartographie présentée en page suivante localise les zones à enjeux pour les Chiroptères.

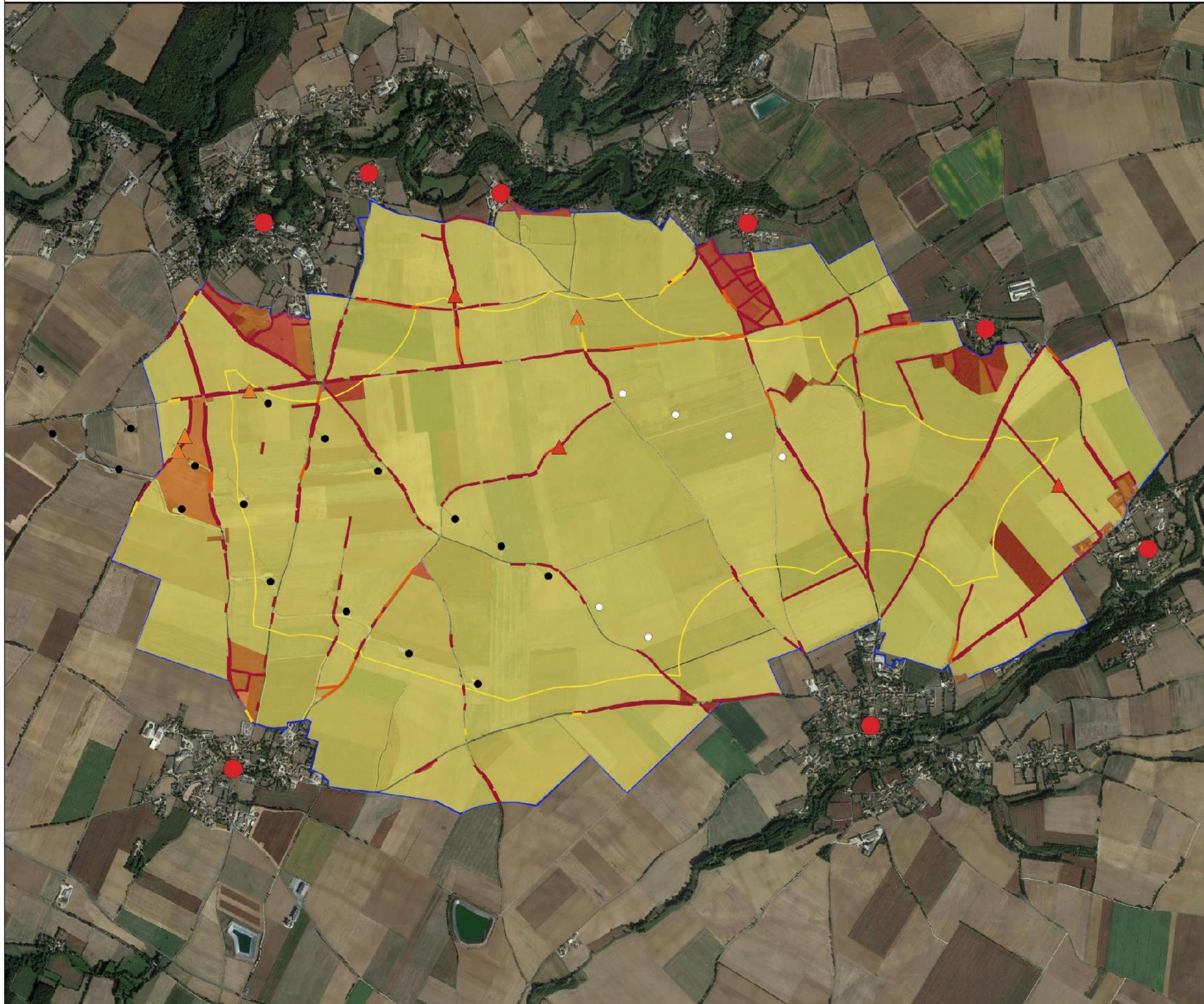
L'aire d'étude se distingue dans son ensemble par une forte présence de haies multi-strates parcourant l'ensemble du site et très favorables aux transits (notamment des deux espèces de Rhinolophidés) et à la chasse (espèces ubiquistes) des Chiroptères.

On trouve également sur place, des prairies, vergers, vignes et quelques boisements, autant de milieux attractifs pour la chasse. Quelques arbres ont été identifiés comme gîtes potentiels, tandis que les villages et hameaux alentour sont également propices à l'installation d'espèces anthropophiles.

Quelques parcelles agricoles enclavées entre des haies favorables, ainsi que le bâti et les jardins, constituent des habitats secondaires pour les Chiroptères.

Enfin, les grandes parcelles de cultures sont quant à elles moins attractives et présentent peu d'enjeux (excepté des assolements particuliers, comme du maïs irrigué par exemple, qui concentre la ressource de façon ponctuelle pour les espèces ubiquistes).

Synthèse des enjeux chiroptérologiques au sein de l'aire d'étude immédiate et sur ses alentours



Aires d'étude

- Aire d'étude immédiate - AEI
- Zone d'implantation potentielle - ZIP

Infrastructures

- Eoliennes en fonctionnement
- Ferme éolienne des Châteliers (autorisée)

Enjeux chiroptérologiques des habitats

- Faible
- Modéré
- Fort

Enjeux chiroptérologiques des haies

- Faible
- Modéré
- Fort
- Très fort

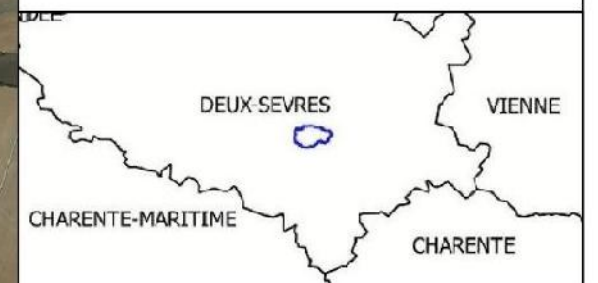
Potentiels des gîtes arboricoles

- Modéré
- Fort

Potentiel des gîtes dans le bâti

- Fort

0 500 1000 m



Projet éolien des Genêts (79)

Enjeux chiroptérologiques globaux

N° CARTE - GENETS_EN_CHI	
FORVIA - A3	ECHÉLLE - 1/21 000
COORDS - L93	DATE - 14/10/2021
BD ORTHO - IGN	



IX. RESULTAT DES ECOUTES ULTRASONIQUES EN NACELLE

Cette étude a été réalisée entre 2018 et 2019 par la Société ENCIS Environnement, missionnée par Volkswind. Les résultats résumés et présentés ci-dessous sont extraits du paragraphe 5.2.2 du rapport « Suivi environnement ICPE - Ferme éolienne de Lusseray – Paizay-le-Tort (79), (2019) » rédigé par ENCIS Environnement.

Les résultats présentés dans cette partie, correspondent aux inventaires réalisés à l'aide d'un détecteur automatique d'ultrasons de type Batmode S. Le dispositif n'a pas rencontré de problèmes sérieux lors du suivi et il a pu enregistrer durant les 364 nuits du 5 octobre 2018 au 7 octobre 2019.

IX. 1. Diversité et proportion spécifique enregistrée

Les écoutes en nacelle (enregistreur Batmode) ont permis de répertorier un total de 5 espèces identifiées de façon certaine. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Genre	Espèces	Total estimé
<i>Eptesicus</i>	Sérotine commune	15
<i>Nyctalus</i>	Noctule commune	30
	Noctule de Leisler	131
<i>Pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	32
	Pipistrelle de Kuhl	45
<i>Eptesicus / Nyctalus sp.</i>	Sérotine / Noctule sp.	11
Total		264

Tableau 85 : Répartition du nombre de contacts par espèce

La Noctule de Leisler est l'espèce qui a été le plus identifiée lors de l'analyse des enregistrements de la batmode devant devant la Pipistrelle de Kuhl, la Pipistrelle commune et la Noctule commune. Quelques données de Sérotine commune ont également été identifiées. Enfin 11 séquences n'ont pas pu être déterminées avec certitudes.

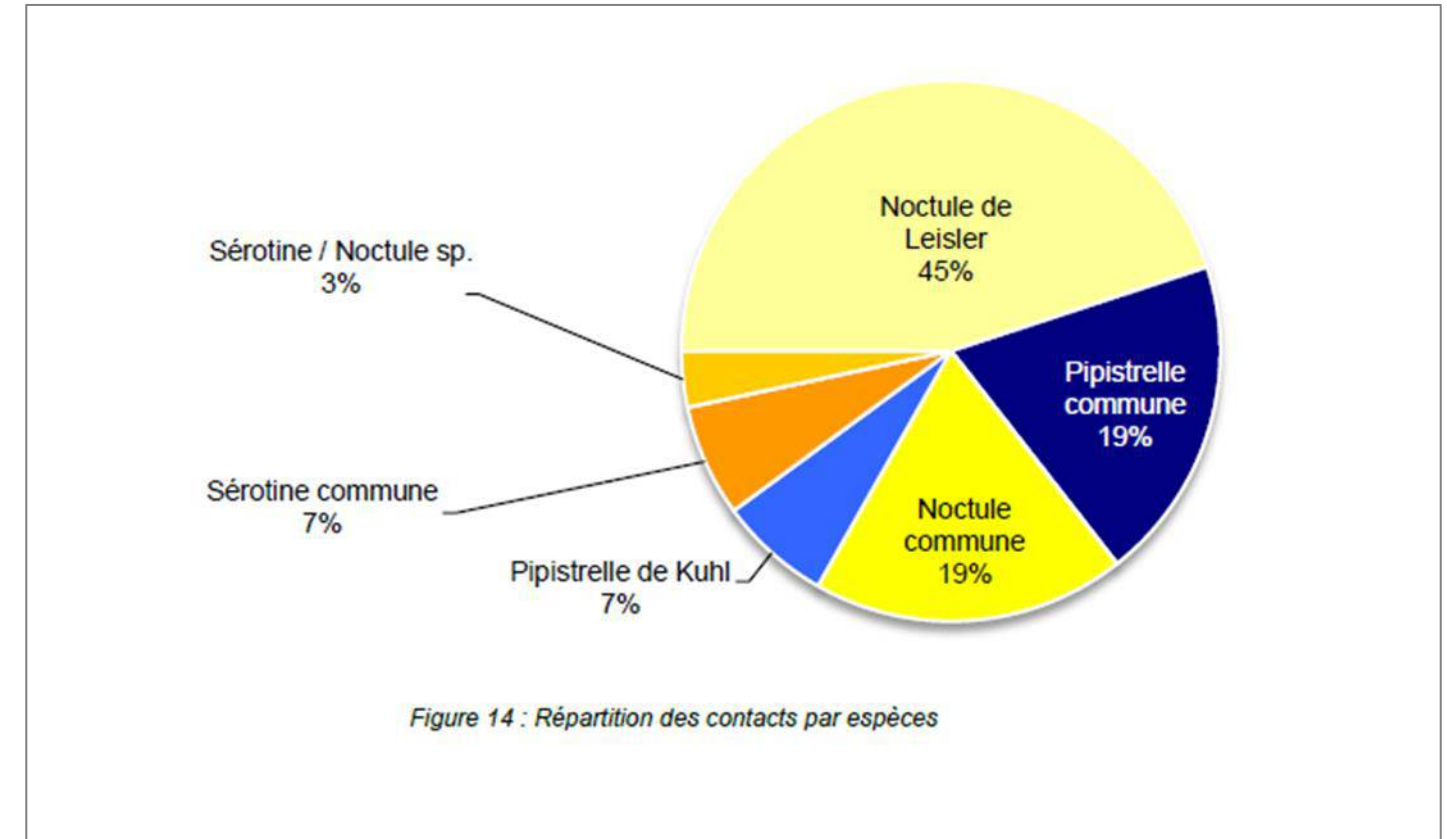


Figure 133 : Répartition des contacts par espèces